



---

## INFO – CONTOUR

---

### Bulletin d'information présentant le contour financier des programmes-services et des programmes-soutien du Ministère

Direction générale adjointe aux ententes de gestion  
Service du développement de l'information

---

**Août 2006**

---

ISSN 1480-6126 (Imprimé) Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Canada - Bibliothèque du Québec

ISSN 1480-6134 (En ligne)

Ce document est disponible pour consultation sur le site Internet du ministère de la Santé et des Services sociaux à l'adresse : <http://www.msss.gouv.qc.ca>

L'une des responsabilités importantes dévolues au Service du développement de l'information (SDI) consiste à produire et à diffuser de l'information statistique de base sur les différents aspects du système socio-sanitaire, et ce, à l'aide de divers véhicules informationnels.

Notre collection de bulletins d'information constitue l'un de ces véhicules. Ces bulletins sont très flexibles et relativement peu coûteux à produire, tout en étant complémentaires à nos produits traditionnels (documents statistiques récurrents, documents de référence, fichiers électroniques, etc.) En outre, ils permettent une mise à jour rapide des informations que nous voulons transmettre à nos clients. Un tableau en présente la liste en page 2 de ce bulletin.

Parmi nos bulletins, quelques-uns sont produits en collaboration avec d'autres unités administratives; c'est le cas du bulletin *Info-Contour*. En effet, depuis plusieurs années, le Service du développement de l'information (SDI) collabore à la diffusion des informations produites par l'équipe de la Direction de l'allocation des ressources (DAR) dans le cadre du dossier sur les contours financier des programmes-clientèles, des programmes-services et des programmes-soutien du Ministère; *l'Info-Contour* se situe dans cette perspective.

Tous nos bulletins d'information sont disponibles *sans frais* à la section « Statistiques » du site Internet du Ministère ([www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca)).

La section « Statistiques » est divisée en plusieurs rubriques qui contiennent, outre nos bulletins, plusieurs documents, tableaux et graphiques que nous mettons à jour régulièrement. N'hésitez pas à consulter nos documents sur le WEB et à nous acheminer vos commentaires.

<b>TITRE</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>DÉBUT</b>	<b>CYCLE</b>
<b>INFO-BASSINS</b>	Statistique sur les bassins de desserte des soins physiques de courte durée dans les centres hospitaliers	1998	Annuel
<b>INFO-CONTOUR</b>	Statistiques sur le contour financier des programmes-clientèles du Ministère	1998	Annuel
<b>INFO-MÉD</b>	Statistiques sur la répartition des médecins selon le sexe et l'âge	2003	Annuel
<b>INFO-MED-ÉCHO</b>	Statistiques sur les hospitalisations en soins de courte durée	1999	Annuel
<b>INFO-M34</b>	Information sur le découpage territorial du Ministère	1990	Annuel
<b>INFO-ORG. COM.</b>	Statistiques sur les subventions aux organismes communautaires	2006	Annuel
<b>INFO-POP</b>	Information générale et données statistiques sur la population du Québec	1993	Annuel
<b>INFO-RRASPA</b>	Statistiques sur les résidences privées avec services pour personnes âgées	2004	Semestriel
<b>INFO-SDI</b>	Information d'ordre générale non reliée à un dossier spécifique	1996	Bisannuel
<b>INFO-SÉRHUM</b>	Statistiques sur les ressources humaines et institutionnelles du système sociosanitaire québécois	1996	Semestriel
<b>INFO-SIFO</b>	Information financière et opérationnelle sur le système sociosanitaire québécois	1994	Annuel
<b>INFO-SIRTF</b>	Statistiques sur les ressources intermédiaires et de type familial	2004	Semestriel
<b>INFO-STATS</b>	Statistiques sur l'utilisation des services dans les établissements du réseau	1998	Annuel

	<b>Page</b>
<b>Dans ce numéro</b>	
– Contour financier.....	3
– Nouvelle configuration des programmes.....	3
– Définition des programmes.....	4
– Faits saillants.....	10
– Les dépenses selon la région sociosanitaire, le programme et le regroupement de programmes, en 2004-2005 .....	11

## **CONTOUR FINANCIER**

Le contour financier permet d'identifier les dépenses de chacun des programmes, à partir des déclarations aux rapports financiers annuels (formulaire AS-471) compilées par les établissements du réseau de la santé et des services sociaux. La mise à jour annuelle du contour consiste à élaborer, le plus précisément possible, la matrice de base qui sert à extraire les dépenses du système M30 (regroupement des déclarations de tous les établissements au AS-471) et à les classer par programme. D'abord, il faut ajouter les nouveaux centres d'activités (c/a) ou retirer ceux qui ne sont plus utilisés, selon le cas, afin de bien cerner la réalité de la nouvelle année financière. Ensuite, vient l'étape de révision des pourcentages d'imputation des dépenses pour certains centres d'activités exclusifs et non exclusifs. Parfois, les sous-centres d'activités permettent d'établir ces pourcentages et de distinguer les dépenses par programme. Pour les autres cas, il faut utiliser des clés d'imputation. Cette mise à jour est complétée suite à une opération de validation auprès des Agences régionales de santé et de services sociaux.

## **NOUVELLE CONFIGURATION DES PROGRAMMES**

Le contour financier 2002-2003 a adopté une nouvelle configuration des programmes du MSSS qui découpe maintenant l'ensemble des activités du système de santé et de services sociaux. Les programmes-services, au nombre de neuf ont remplacé les

programmes-clientèles. De plus, on a distingué deux programmes-soutien : Administration et soutien aux services, ainsi que Gestion des bâtiments. Ce nouveau découpage découle du rapport final du Comité sur la définition des programmes. Ce dernier a été mandaté, en mars 2003, par la Table de concertation et de coordination permanente sur l'allocation des ressources.

Cette nouvelle configuration constitue l'assise des travaux visant à mettre en place le nouveau mode d'allocation des ressources du réseau de la santé et des services sociaux. De façon plus générale, la configuration des programmes constitue l'architecture de base pour l'ensemble des activités du Ministère de la santé et des services sociaux et de son réseau, en servant de cadre à la planification et à l'organisation des services.

Ce bulletin-ci couvre donc la troisième année (2004-2005) de ce nouveau découpage.

## **DÉFINITION DES PROGRAMMES**

L'ensemble des activités du système de santé et de services sociaux est découpée en onze programmes, soient neuf « programme-services » et deux « programmes-soutien ». Ces derniers permettent de distinguer les activités qui ne sont pas des services directs aux personnes.

Un programme-services désigne un ensemble de services et d'activités organisé dans le but de répondre aux besoins de la population en matière de santé et de services sociaux ou, encore, aux besoins d'un groupe de personnes qui partagent une problématique commune.

Un programme-soutien désigne un ensemble d'activités de nature administrative et technique en appui aux programmes-services.

## **Les programmes-services**

### **Le programme Santé publique**

La santé publique vise un grand objectif social : améliorer la santé et le bien-être général de la population par des actions qui se situent, la plupart du temps, avant que les problèmes ne surviennent. Le programme Santé publique est fondé sur une perspective populationnelle, c'est-à-dire qu'il s'adresse à l'ensemble de la population. Les actions de santé publique peuvent toutefois viser des groupes cibles qui partagent certains traits communs, tels que l'exposition aux mêmes facteurs de risque, des conditions de vie particulières, etc.

### **Le programme Services généraux - activités cliniques et d'aide**

Les services de première ligne regroupent deux grands types de service : les services généraux qui s'adressent à l'ensemble de la population et les services spécifiques pour des problématiques particulières.

Ce programme comprend tous les services généraux qui sont des activités cliniques et d'aide. Il exclut donc les activités de promotion et de prévention. Les services de ce programme possèdent les caractéristiques suivantes :

- ce sont des services qui s'adressent à l'ensemble de la population;
- ce sont des services de proximité, accessibles localement;
- ce sont généralement des services individuels destinés à répondre aux besoins des personnes présentant des problèmes ponctuels et aigus.

### **Le programme Perte d'autonomie liée au vieillissement**

Le programme Perte d'autonomie liée au vieillissement regroupe tous les services destinés aux personnes en perte d'autonomie (et à leur entourage), principalement due à l'âge, et ce, peu importe la cause : perte d'autonomie fonctionnelle, problèmes cognitifs ou maladies chroniques. L'approche privilégiée au sein de ce programme n'est pas nécessairement de guérir, mais davantage de compenser la détérioration des conditions de santé, de miser sur le potentiel résiduel et d'assurer la sécurité des personnes dans leur résidence.

L'âge seul n'est pas un critère suffisant pour recevoir ou non les services prévus dans ce programme. Une personne âgée de moins de 65 ans peut avoir les mêmes besoins qu'une personne âgée de plus de 65 ans aux prises avec le même problème. Par ailleurs, les services que reçoivent les personnes qui sont hébergées à cause d'un problème autre que la perte d'autonomie liée au vieillissement (ex. : déficience intellectuelle) ne font pas partie de ce programme.

### **Le programme Déficience physique**

Le programme Déficience physique regroupe les services visant à répondre aux besoins des personnes qui, peu importe leur âge, souffrent d'une incapacité significative et persistante, ainsi qu'à leur entourage. Les services prévus pour les personnes qui ont une maladie dégénérative et dont le profil de besoins correspond à celui de la déficience physique (ex. : sclérose en plaques) font aussi partie de ce programme.

Les services destinés aux personnes présentant une déficience physique visent à développer et à maintenir leur autonomie fonctionnelle, à compenser leurs incapacités et à soutenir leur pleine participation sociale. Ces personnes auront recours, à un moment ou à un autre, à des services spécialisés de réadaptation et, lorsque nécessaire, à des services de soutien à la participation sociale.

### **Le programme Déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement**

Pour le volet de la déficience intellectuelle, le programme regroupe les services destinés à répondre aux besoins des personnes qui ont un fonctionnement cognitif général significativement inférieur à la moyenne, accompagné de difficultés d'adaptation apparaissant pendant l'enfance. Les services prévus dans ce programme visent à réduire l'impact de la déficience, à compenser les incapacités, à favoriser l'intégration sociale et à soutenir la famille et les proches.

Le programme comprend aussi les services offerts aux personnes aux prises avec un trouble envahissant du développement (TED). Ces problèmes particuliers se traduisent par des déficiences majeures liées à trois aspects du développement : les interactions sociales; la communication verbale et non verbale; et, les intérêts et les comportements restreints, stéréotypés et répétitifs.

### **Le programme Jeunes en difficulté**

Le programme Jeunes en difficulté regroupe les services destinés aux jeunes qui présentent des problèmes de développement ou de comportement, ou qui ont des difficultés d'adaptation sociale (délinquance, violence, suicide, etc.). Ce programme s'adresse également aux jeunes qui ont besoin d'une aide appropriée pour assurer leur sécurité et leur développement (abus, négligence, etc.) ou pour éviter que ceux-ci ne soient compromis. Ce programme comprend aussi des services destinés aux familles des jeunes concernés.

Le programme comprend également des services spécialisés comme l'adoption, le placement et la réadaptation sociale.

### **Le programme Dépendances**

Ce programme adopte une approche globale pour la problématique de la dépendance, et ce, quelle qu'en soit la cause (alcoolisme et toxicomanies, jeu compulsif, cyberdépendance, etc.). Le programme comprend notamment des services de réadaptation et de réinsertion sociale, des services de désintoxication ainsi que des

services ayant pour but la réduction des méfaits, tels que les traitements à la méthadone. Les services aux familles et aux proches des personnes ayant une dépendance font aussi partie de ce programme.

### **Le programme Santé mentale**

Le programme Santé mentale vise à permettre à toute personne dont la santé mentale est perturbée d'obtenir une réponse adaptée à ses besoins. Il s'adresse aux adultes, aux jeunes et à leur famille. Plus précisément, les services sont destinés :

- aux personnes qui présentent des troubles mentaux sévères, généralement persistants, associés à de la détresse psychologique et à un degré d'incapacité qui interfère, de façon significative, dans leurs relations interpersonnelles et dans leurs compétences sociales de base ;
- aux personnes qui vivent des troubles mentaux transitoires, d'intensité variable, source d'une détresse psychologique importante, qu'une aide appropriée peut ramener à leur niveau de fonctionnement psychologique et social antérieur.

### **Le programme Santé physique**

Le programme Santé physique s'adresse à toute personne qui est aux prises avec une maladie, un symptôme ou un traumatisme et qui doit recevoir des soins et des traitements spécialisés et surspécialisés. Il s'adresse également à toute personne aux prises avec une maladie qui exige un suivi systématique et des services en continu.

Le programme Santé physique comprend :

- les urgences;
- les épisodes de soins aigus et les visites en ambulatoire qui sont spécialisés et surspécialisés ainsi que les visites spécialisées à domicile;
- les soins palliatifs;
- les services de santé physique destinés aux malades qui ont besoin d'un suivi systématique et qui doivent recevoir des services en continu (ex. : maladie chronique).

## **Les programmes-soutien**

### **Le programme Administration et soutien aux services**

Ce programme est composé de deux univers. Dans le premier, on retrouve la gestion générale de l'établissement, l'administration des services techniques et les activités liées à l'intégration de l'informatique. Le second comprend la coordination des services à la clientèle et des soins infirmiers et d'assistance, l'enseignement, les activités relatives à l'admission et à l'inscription des usagers, l'alimentation et la buanderie.

### **Le programme Gestion des bâtiments et des équipements**

Ce programme englobe les activités qui touchent l'univers physique de l'établissement. Il concerne le fonctionnement des installations, leur entretien et leur réparation, le ménage, la gestion des déchets biomédicaux et la sécurité.

N.B. : Pour des informations détaillées au sujet du contour financier des programmes-services et des programmes-soutien du Ministère, veuillez vous procurer le document : « Contour financier, Les programmes-services et les programmes-soutien du réseau de la santé et des services sociaux, 2003-2004 ». Vous pouvez également consulter le document « L'architecture des services de santé et des services sociaux – Les programmes-services et les programmes-soutien », à la rubrique « Publications » de la section « Documentation » du site Internet du Ministère.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant ce dossier, vous pouvez communiquer avec :

**René Kirouac**

Direction de l'allocation des ressources  
Direction générale de la coordination, du financement et de l'équipement  
Ministère de la Santé et des Services sociaux  
1005, chemin Ste-Foy, 5<sup>e</sup>  
Québec (Québec) G1S 4N4  
Téléphone : (418) 266-7086  
Télécopieur : (418) 266-5958  
Courriel : [rene.kirouac@msss.gouv.qc.ca](mailto:rene.kirouac@msss.gouv.qc.ca)

Pour tout renseignement supplémentaire concernant ce bulletin, vous pouvez communiquer avec :

**Marc-André St-Pierre**

Service du développement de l'information  
Direction générale adjointe aux ententes de gestion  
Direction générale de la coordination, du financement et de l'équipement  
Ministère de la Santé et des Services sociaux  
1075, chemin Sainte-Foy, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1S 2M1  
Téléphone : (418) 266-7131  
Télécopieur : (418) 266-4612  
Courriel : [mandre.st.pierre@msss.gouv.qc.ca](mailto:mandre.st.pierre@msss.gouv.qc.ca)

## FAITS SAILLANTS

L'année financière 2004-2005 constitue la troisième année de la nouvelle configuration des programmes-services et des programmes-soutien en vigueur au Ministère.

Les tableaux qui suivent présentent donc la répartition des dépenses selon la région sociosanitaire pour chacun des nouveaux programmes. Ceux-ci ont été regroupés en trois blocs, c'est-à-dire ceux qui répondent à des besoins exprimés par l'ensemble de la population, ceux qui touchent une problématique particulière, et ceux qui sont attachés au soutien des services.

Ainsi, en 2004-2005, les deux programmes-services du premier bloc compte pour 5,2 % des dépenses de l'ensemble des programmes, soit 695 M \$ sur les 13,4 MM \$ comptabilisés. Plus de 473 M \$ (68 %) vont aux services généraux, les 221 M \$ restants allant à la santé publique.

Le second bloc de programmes constitue, et de loin, le plus important. Il regroupe sept programmes, chacun étant attaché à une problématique particulière. On y retrouve près de 69 % de toutes les dépenses, soit 9,2 MM \$ sur les 13,4 MM \$ dépensés au total.

Parmi ces programmes, celui de la santé physique est de loin le plus onéreux, soit 4,5 MM \$ (49 %), c'est-à-dire près de la moitié des dépenses du bloc. Suivent dans l'ordre, les programmes « Perte d'autonomie » (2 MM \$ ou 22,1 %), « Jeunes en difficulté (820 M \$ ou 8,9 %), « Santé mentale » (820 M \$ ou 8,9 %), « Déficience intellectuelle et troubles envahissant du développement (TED) » (590 M \$ ou 6,4 %), « Déficience physique » (368 M \$ ou 4 %) et « Dépendances » (71 M \$ ou 0,8 %).

Le dernier bloc est constitué des deux programmes-soutien, soit « Administration et soutien aux services » ainsi que « Gestion des bâtiments ».

Les 3,5 MM \$ de dépenses identifiés au bloc soutien représentent plus de 26 % du total des dépenses consacrées à l'ensemble des programmes.

Les deux tiers (64,5 %) de ces dépenses vont au programme « Administration et soutien aux services », soit 2,3 MM \$, les 1,2 MM \$ restants allant au programme « Gestion des bâtiments ».

**DÉPENSES NETTES SELON LA RÉGION SOCIOSANITAIRE ET LE PROGRAMME-SERVICES,  
POUR LES PROGRAMMES QUI RÉPONDENT À DES BESOINS TOUCHANT  
L'ENSEMBLE DE LA POPULATION QUÉBÉCOISE, EN 2004-2005**

Région sociosanitaire	Services généraux (\$)	Santé publique (\$)	Total (\$)
01 Bas-Saint-Laurent	16 891 330	7 962 511	24 853 841
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	18 223 215	9 781 659	28 004 874
03 Capitale Nationale	40 586 272	14 662 138	55 248 410
04 Mauricie et Centre-du-Québec	30 107 910	16 690 853	46 798 763
05 Estrie	17 173 291	9 818 596	26 991 887
06 Montréal	113 478 967	57 415 068	170 894 035
07 Outaouais	20 015 011	9 076 554	29 091 565
08 Abitibi-Témiscamingue	12 754 452	7 356 442	20 110 894
09 Côte-Nord	14 316 317	4 741 213	19 057 530
10 Nord-du-Québec	3 687 663	1 476 294	5 163 957
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	12 365 867	5 361 359	17 727 226
12 Chaudière-Appalaches	26 871 553	12 071 214	38 942 767
13 Laval	14 326 025	6 885 345	21 211 369
14 Lanaudière	19 657 184	10 402 196	30 059 380
15 Laurentides	22 654 645	10 575 350	33 229 995
16 Montérégie	58 954 570	35 973 274	94 927 844
17 Nunavik	18 314 897	795 830	19 110 727
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	13 013 241	241 411	13 254 652
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>473 392 409</b>	<b>221 287 307</b>	<b>694 679 716</b>

Source : Contour financier, Les programmes-services et les programmes-soutien du réseau de la santé et des services sociaux, 2004-2005, René Kirouac et Linda Cyr, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, juillet 2006.

MSSS, SDI, juillet 2006.

**DÉPENSES NETTES SELON LA RÉGION SOCIO-SANITAIRE ET LE PROGRAMME-SERVICES, POUR LES PROGRAMMES QUI RÉPONDENT À DES BESOINS  
TOUCHANT DES PROBLÉMATIQUES PARTICULIÈRES, AU QUÉBEC, EN 2004-2005**

Région socio-santitaire	Santé physique (\$)	Santé mentale (\$)	Perte d'autonomie (\$)	Déficiance intellectuelle et TED (\$)	Déficiance physique (\$)	Dépendances (\$)	Jeunes en difficulté (\$)	Total (\$)
01 Bas-Saint-Laurent	122 602 638	18 130 364	79 263 025	20 760 477	12 620 106	1 765 314	23 264 177	278 406 101
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	164 572 314	24 252 711	63 789 133	31 036 110	14 523 700	2 798 350	27 475 584	328 447 902
03 Capitale Nationale	578 839 449	119 902 522	198 547 702	68 229 418	51 211 445	7 711 298	66 264 289	1 090 706 123
04 Mauricie et Centre-du-Québec	227 870 757	42 254 965	151 331 206	42 788 083	25 747 181	5 084 779	52 142 819	547 219 790
05 Estrie	201 396 035	24 778 836	89 849 283	15 916 063	16 604 380	2 252 661	35 402 055	386 199 313
06 Montréal	1 726 094 805	330 023 331	628 934 976	159 076 838	106 729 989	22 136 037	225 016 412	3 198 012 389
07 Outaouais	145 382 461	30 034 905	69 179 814	22 027 539	17 455 228	3 858 420	30 895 723	318 834 091
08 Abitibi-Témiscamingue	87 059 973	13 676 134	37 680 745	13 910 576	9 808 585	2 260 668	18 390 965	182 787 647
09 Côte-Nord	71 408 120	8 623 293	19 734 133	9 295 584	5 522 368	1 951 770	15 821 000	132 356 269
10 Nord-du-Québec	13 322 923	875 987	2 943 043	121 987	365 345	289 732	1 091 081	19 010 098
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	69 822 227	10 438 168	36 341 432	10 469 337	6 590 245	1 941 517	12 458 154	148 061 078
12 Chaudière-Appalaches	151 221 019	31 387 164	106 003 662	35 122 037	17 180 755	3 901 615	38 060 034	382 876 288
13 Laval	128 793 890	14 377 547	71 815 828	23 903 022	14 846 875	1 616 259	44 748 835	300 102 256
14 Lanaudière	137 416 124	35 997 360	79 109 234	24 300 297	13 526 473	3 064 766	44 578 032	337 992 285
15 Laurentides	177 902 989	32 691 061	98 536 213	34 491 303	13 994 218	2 945 908	52 469 247	413 030 938
16 Montérégie	462 389 399	79 426 763	291 814 327	78 578 514	40 127 867	7 889 897	111 995 330	1 072 222 098
17 Nunavik	28 768 440	2 158 058	6 659 764	220 680	731 731	12 121	11 299 370	49 850 165
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	23 523 955	674 732	3 851 110	43 431	793 448		9 004 324	37 891 000
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>4 518 387 518</b>	<b>819 703 902</b>	<b>2 035 384 630</b>	<b>590 291 297</b>	<b>368 379 940</b>	<b>71 481 112</b>	<b>820 377 432</b>	<b>9 224 005 831</b>

Source : Contour financier, Les programmes-services et les programmes-soutien du réseau de la santé et des services sociaux, 2004-2005, René Kirouac et Linda Cyr, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, juillet 2006.

**DÉPENSES NETTES SELON LA RÉGION SOCIOSANITAIRE ET LE PROGRAMME-SOUTIEN,  
AU QUÉBEC, EN 2004-2005**

Région sociosanitaire	Administration et soutien aux services (\$)	Gestion des bâtiments (\$)	Total (\$)
01 Bas-Saint-Laurent	67 195 385	31 796 275	98 991 660
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	79 852 028	46 930 966	126 782 994
03 Capitale Nationale	245 596 641	150 857 474	396 454 115
04 Mauricie et Centre-du-Québec	128 701 784	64 083 567	192 785 351
05 Estrie	90 911 712	55 356 694	146 268 406
06 Montréal	813 624 922	478 069 968	1 291 694 890
07 Outaouais	78 579 533	39 192 977	117 772 510
08 Abitibi-Témiscamingue	49 535 990	23 990 608	73 526 598
09 Côte-Nord	37 429 827	20 851 910	58 281 737
10 Nord-du-Québec	9 696 621	2 871 333	12 567 954
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	38 772 021	20 798 096	59 570 117
12 Chaudière-Appalaches	91 448 024	44 520 059	135 968 083
13 Laval	68 498 408	31 856 477	100 354 885
14 Lanaudière	80 767 805	40 174 080	120 941 885
15 Laurentides	99 145 382	42 940 824	142 086 206
16 Montérégie	258 179 733	136 954 762	395 134 495
17 Nunavik	13 195 840	8 417 515	21 613 355
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	14 756 602	6 891 116	21 647 718
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>2 265 888 258</b>	<b>1 246 554 701</b>	<b>3 512 442 959</b>

Source : Contour financier, Les programmes-services et les programmes-soutien du réseau de la santé et des services sociaux, 2004-2005, René Kirouac et Linda Cyr, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, juillet 2006.

MSSS, SDI, juillet 2006.

**DÉPENSES NETTES SELON LA RÉGION SOCIO SANITAIRE ET LE REGROUPEMENT DE PROGRAMMES,  
AU QUÉBEC, EN 2004-2005**

Région sociosanitaire	Programmes pour ensemble des besoins (\$)	Programmes problématiques particulières (\$)	Programmes pour soutien aux services (\$)	Total (\$)
01 Bas-Saint-Laurent	24 853 841	278 406 101	98 991 660	402 251 602
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	28 004 874	328 447 902	126 782 994	483 235 770
03 Capitale Nationale	55 248 410	1 090 706 123	396 454 115	1 542 408 648
04 Mauricie et Centre-du-Québec	46 798 763	547 219 790	192 785 351	786 803 904
05 Estrie	26 991 887	386 199 313	146 268 406	559 459 606
06 Montréal	170 894 035	3 198 012 389	1 291 694 890	4 660 601 314
07 Outaouais	29 091 565	318 834 091	117 772 510	465 698 166
08 Abitibi-Témiscamingue	20 110 894	182 787 647	73 526 598	276 425 139
09 Côte-Nord	19 057 530	132 356 269	58 281 737	209 695 536
10 Nord-du-Québec	5 163 957	19 010 098	12 567 954	36 742 009
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	17 727 226	148 061 078	59 570 117	225 358 421
12 Chaudière-Appalaches	38 942 767	382 876 288	135 968 083	557 787 138
13 Laval	21 211 369	300 102 256	100 354 885	421 668 510
14 Lanaudière	30 059 380	337 992 285	120 941 885	488 993 550
15 Laurentides	33 229 995	413 030 938	142 086 206	588 347 139
16 Montérégie	94 927 844	1 072 222 098	395 134 495	1 562 284 437
17 Nunavik	19 110 727	49 850 165	21 613 355	90 574 247
18 Terres-Cries-de-la-Baie-James	13 254 652	37 891 000	21 647 718	72 793 370
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>694 679 716</b>	<b>9 224 005 831</b>	<b>3 512 442 959</b>	<b>13 431 128 506</b>

Source : Contour financier, Les programmes-services et les programmes-soutien du réseau de la santé et des services sociaux, 2004-2005, René Kirouac et Linda Cyr, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, juillet 2006.

MSSS, SDI, juillet 2006.